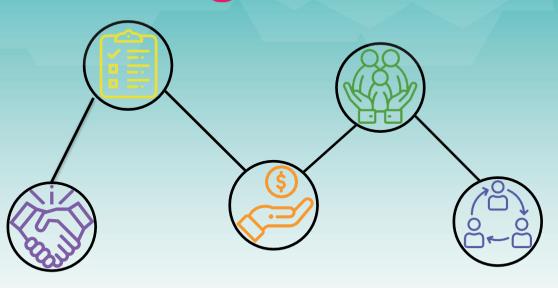
Livret d'accueil Membres du comité d'agrément





Un engagement bénévole CONCRET...



Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre réseau, comme membre de comité d'agrément, où efficacité et convivialité se conjuguent en toute circonstance.

Nous avons à cœur notre mission et souhaitons vous transmettre notre passion pour laccompagnement à l'entrepreneuriat de la meilleure des façons!

Le bénévolat pour nous est très important car il est au cœur de notre action. Nos résultats, c'est à eux qu'on les doit (et aux chefs d'entreprises bien entendu).

En effet, à Initiative Vendée Bocage plus de 120 bénévoles apportent leurs compétences et leur soutien chaque année.

Deux mots résument l'action IVB : bienveillance et efficience!

Grâce à vous de nombreux chefs d'entreprises vont pouvoir mieux avancer et plus vite.

Yves BROCHARD, Président

Pourquoi s'engager?

1

POUR AIDER LES JEUNES ENTREPRENEURS ET ÉLARGIR VOTRE RÉSEAU LOCAL

Vous trouverez du sens à transmettre vos compétences et vous ferez de nombreuses rencontres au sein de notre plateforme. Nous apprenons également les uns des autres.



PARCE QUE NOTRE MODÈLE EST STRUCTURÉ, EFFICACE ET RECONNU

Il est fondé sur 2 appuis accordés aux nouveaux entrepreneurs : Le prêt d'honneur et l'expertise conduite en amont par notre plateforme. Nos actions sont visibles ; 93% des entreprises que nous accompagnons sont encore là 3 ans après leur création.



POUR CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU BOCAGE

Vous et votre entreprise contribuez naturellement par vos activités à la dynamique locale. Mais elle dépend aussi des nouvelles entreprises et leur développement. En soutenant Initiative Vendée Bocage vous consolidez l'écosystème dans lequel vous vivez.

Lexique



Le président : Le président est garant du bon déroulement, il anime la séance, est gardien du temps et veille à ce que chaque collège s'exprime. Une chargée de mission est également présente en tant que secrétaire de séance (elle n'intervient pas dans la prise de décision).

Le prêt d'honneur : c'est un prêt personnel accordé non pas à une entreprise, mais à l'entrepreneur lui-même ; son taux est de 0 % ; il ne nécessite aucune garantie personnelle. Le porteur souscrit cependant à une garantie BPI et assurance invalidé décès payante.

IP2.0 : c'est le logiciel sécurisé où les projets sont stockés.

Adhérent : Personne physique ou morale adhérant aux statuts et au règlement de l'association et qui grâce à sa cotisation annuelle est membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative. Pour être membre de comité il faut être adhérent.

Grille d'analyse : document de prise de notes et d'aide à la décision jointe à chaque dossier.



L'éthique



Le professionnalisme et l'indépendance du comité contribuent à la légitimité des plateformes sur leur territoire. C'est pourquoi, les membres ne peuvent pas siéger s'ils ont un lien avec le candidat ou s'ils ont un mandat d'élu.

IVB est organisée autour de valeurs fortes, qui ont été déclinées dans une charte éthique et une démarche qualité. Elles garantissent aux porteurs de projets et aux partenaires le professionnalisme de la plateforme et le respect de principes de fonctionnement fondateurs tels que l'autonomie du créateur, la relation de confiance, l'écoute, et la gratuité.

Il n'y a donc pas de sélection des dossiers et le comité est également soumis à un **engagement de confidentialité** des plus stricts.

Le fonctionnement



Chaque comité est composé en moyenne de 8 personnes, dont au minimum 3 personnes membres du collège chefs d'entreprise, un membre du collège experts-comptables et une personne membre du collège conseillers bancaires. Nous invitons également fréquemment des invités experts (non-votants).

IVB lance une « pré convocation » semestrielle par email où les membres notifient sur leur disponibilité. Une fois la régulation des présences effectuée, une confirmation via l'agenda Outlook est envoyée Pour chaque dates retenues. Puis, une convocation définitive est envoyée via le logiciel IP2.0 aux participants 7 jours avant la date du comité, qui donne accès aux dossiers confidentielles.

Le jour du comité chaque membre représente son collège d'expertise et s'exprime par rapport à son analyse et à un droit de vote. Il y a trois types de décision ; accord, refus ou ajournement. Le comité a les pleins pouvoirs également sur le montant et la durée du prêt d'honneur.

Pour obtenir un accord, il faut la majorité des voix positives des membres. Le niveau de suivi a proposer au porteur est également débattu pour chacun (parrainage et indicateurs).

LE COMITE D'AGREMENT

RESPECT BIENVEILLANCE GRATUITÉ CONVIVIALITÉ ÉCOUTE CONFIDENTIALITÉ



Réunion d'experts bénévoles, choisis en raison leur collège d'expertise, dont le rôle est d'évaluer les projets et de décider des modalités d'intervention de la plateforme sur le projet présenté.

ENGAGEMENT : SIMPLICITE ET CONFIDENTIALITÉ

COMMENT CA MARCHE ?



préinscription aux comités via un formulaire et confirmation de vos présences renvoyée après régulation des membres



Reception d'une convocation au comité via IP2 une semaine avant le comité



Accès aux dossiers confidentiels sous IP2 dès lors que vous vous notez présent sur ip2.0



Préparation du comité grâce aux dossiers jo2.0 confidentiels téléchargeables et à la grille d'analyse fournie



Réfléchir à l'accompagnement des porteurs et notamment si vous auriez vous même des pistes pour le parrainage

LES 3 RÔLES DU COMITÉ

- Conseiller, écouter et analyser les projets
- Décider des conditions et attribution du prêt ou non,
- Donner des préconisations sur le parrain et le suivi.

Ø ETRE ATTENTIF A:

Mettre à l'aise le porteur de projet

Laisser la personne se présenter sans la couper (respecter le cadre)

Être dans la pédagogie et bienveillance (éviter d'être moralisateur)

Bien préparer vos interventions grâce à la grille d'analyse

Nous contacter si vous constatez une anomalie (ex : document manquant ou non réception des accès 7 jours avant)

Renoncer au comité si vous connaissez le porteur

DE QUI SE COMPOSE-T-IL ?

- Un président de comité qui anime la séance
- Experts (banques, chefs d'entreprises, expert comptables, assureurs, avocats,...),
- Des personnes non votantes :
- Ponctuellement des invités experts,
- 1 permanent de la plateforme secrétaire de séance,
- Présence éventuelle du parrain ou du conjoint du porteur de projet

LE DÉROULEMENT DU COMITÉ



GÉNÉRALEMENT PRESENTATION DE 3 PROJETS - 1H PAR PROJET

ARRIVÉE DES MEMBRES 15 MINUTES AVANT LE 1ER PROJET

J-7 ACCES AUX DOSSIERS SUR IZ O



TOUR DE TABLE

Présentation des membres du comité

Oui yous êtes et où yous exercez



LE PORTEUR ET LE PROJET

5 MINUTES

Quelle adéquation entre lui et son projet?
 motivations, parcours professionnel, compétences, réseau

15 MINUTES

- Son offre : prototype ou arbre à produits, produits/services
- Sa cible clientèle
- Taille et potentiel du marché : marché existant et accessible.

 Devis et/ou partenariats?
- Sa démarche de prospection commercial et de communication
- Son plan de financement de départ : besoins et négociations menées, garanties demandées etc.
- Viabilité et prévisions de chiffres : comment sont calculées les prévisions de chiffres d'affaires et les tarifs fixés. Quels outils et indicateurs de gestion sont maitrisés et utilisés ?
- · Avantage concurrentiel : éléments différenciant
- Business model : comment l'entreprise fonctionne pour être rentable
- Stratégie : plan d'attaque à court, moyen et long terme
- Vision: ambition et les objectifs du projet
- A quoi va servir le prêt d'honneur
- Quel profil de parrain est souhaité

QUESTIONS/RÉPONSES

20 MINUTES

Ş

Questions, contacts, conseils et échanges avec les membres. Porteur en prise de notes.



15 MINUTES

En l'absence du porteur, décision selon 3 critères :

- Faisabilité économique et pertinence
- · Capacité à être chef d'entreprise
- · Besoin de l'association

3 décisions possibles : accord, refus ou ajournement

Si accord : possibilité de mettre une condition et révision possible du

montant demandé en fonction de l'analyse du projet

Modalités de suivi débattues : suivi renforcé ou normal profil du parrain idéal

précision sur les indicateurs à mettre en place dans le cadre du suivi

6 RES

RESTITUTION AU CANDIDAT

Faite sous 24h par téléphone par le chargé de mission

La décision est valable 6 mois

décaissement fait après vérification de la conformité du plan de

suivi mis en place après le décaissement



L'ACCES DES DOSSIERS CONFIDENTIELS VIA IP2.0



Avec IP2.0, outil de gestion des plateformes Initiative, les convocations aux comités d'agrément se font par mail. La confirmation de votre présence et l'accès aux éléments des dossiers, se fait en ligne, sur IP2.0.

Ainsi, vous devrez vous connecter sur l'application en entrant un identifiant et un mot de passe par mail. Ceux-ci sont générés directement par IP2.0 et vous ont été envoyés par email au moment de la création de votre compte (vérifiez vos spams).

Pour la première connexion on vous demande de changer uniquement votre mot de passe.

Comment se passent les convocations aux comités d'agrément avec IP2.0 ?

1 – Cliquez sur le lien de réponse dans le mail de convocation au comité d'agrément que vous recevez environ 1 semaine avant le comité

Vous recevez un mail en provenance d'Initiative Performance 2.0 intitulé « Initiative Vendée Bocage : Convocation au comité du XX – Nom du Président – Nom Chargé de mission »

Ce mail contient un lien vous permettant de confirmer votre présence ou votre absence au comité d'agrément.

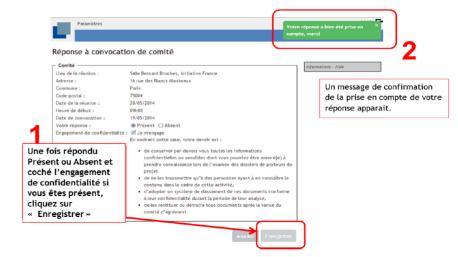
2– Connectez-vous sur IP2.0 en rentrant votre identifiant et votre mot de passe Le lien vous renvoie vers IP2.0, sur lequel vous devez vous identifier pour vous connecter. **Entrez votre identifiant et votre mot de passe**

Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur « Mot de passe oublié » et sélectionnez votre plateforme dans le menu déroulant, indiquez votre identifiant et cliquez sur « OK ».

3- Dès réception, répondez Présent ou Absent sur la page

Si vous répondez **Présent**, vous devrez cocher la case « Je m'engage » pour signifier votre engagement de confidentialité.

RAPPEL : une étude individuelle est nécessaire, pour additionner les expertises et rendre une décision et des conseils auprès des candidats.



4- Accédez aux éléments des dossiers confidentiels présentés

Lorsque vous répondez présent, les différents éléments des dossiers présentés s'affichent :

Détail des projets présentés lors du comité					
Création de bijoux	Fiche de synthèse	Dossier projet	Éléments financiers	1 annexe	Dossier complet
Imprimerie	Fiche de synthèse	Dossier projet	Éléments financiers	1 annexe	Dossier complet

Ces derniers se téléchargent soit sous forme de pdf pour la fiche de synthèse et le dossier projet, soit, pour les éléments plus lourds, sous la forme d'un dossier compressés (.zip)

Ces dossiers qui se présentent comme sur l'icône à gauche, doivent être décompressés ou vous pouvez également tout extraire.

5 – L'analyse du chargé de mission et la grille d'analyse du projet pour préparer vos interventions

Pour chaque projet vous avez une fiche de synthèse confidentielle non accessible au candidat et une grille d'analyse qui permet de prendre des notes et préparer le dossier. Vous pouvez venir avec au comité et même l'envoyer en amont si vous le souhaitez.

- 6 En comité les dossiers complets seront à votre disposition et consultables sur tablette numérique
- 7 Vous vous engagez à détruire les fichiers téléchargés et tous les documents en lien avec les projets.